Communiqué de presse *Paris, le 7 mai 2014, 18h00*

Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'AMF

Conformément aux dispositions de l'article L233-8 du Code de commerce, la société informe ses actionnaires qu'au mois d'avril 2014, le capital se composait de **4 966 882** actions en circulation et représentait un nombre total de droits de vote de **7 804 972** calculé conformément aux dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

À propos de Solucom

Solucom est un cabinet de conseil en management et système d'information.

Les clients de Solucom sont dans le top 200 des grandes entreprises et administrations. Pour eux, Solucom est capable de mobiliser et de conjuguer les compétences de 1 300 collaborateurs.

Sa mission ? Porter l'innovation au cœur des métiers, cibler et piloter les transformations créatrices de valeur, faire du système d'information un véritable actif au service de la stratégie de l'entreprise.

Solucom est coté sur NYSE Euronext Paris et est éligible au PEA-PME.

Le cabinet est qualifié « entreprise innovante » par BPIFrance, une qualification renouvelée en avril 2014 pour 3 ans.

Retrouvez l'ensemble de notre communication financière sur www.solucom.fr

Solucom
Pascal IMBERT
Président du directoire
Tél. : 01 49 03 20 00
Sarah LAMIGEON
Directrice de la Communication
Tél. : 01 49 03 20 00

Actus Finance
Mathieu OMNES
Relations analystes - investisseurs
Tél. : 01 72 74 81 87
Nicolas BOUCHEZ
Relations presse
Tél. : 01 77 35 04 37